

INTRODUCTION ET SEGMENT N°1

- BIOGRAPHIES -

- **Son Excellence Monsieur O-Gon Kwon**, Président de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome
- **Son Excellence Monsieur Robert Fremr**, Vice-Président de la Cour pénale internationale
- **Madame Aurélia Devos**, Vice-Procureure et cheffe du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre du Parquet de Paris

O-Gon Kwon

Monsieur Kwon est le Président de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome. Il possède une vaste expérience dans le domaine juridique, tant sur le plan national que sur le plan international. Au plan national, il a notamment exercé ses activités de juge pendant 22 ans ainsi que plusieurs postes à hautes responsabilités dans le gouvernement de la République de Corée.

Au plan international, il a occupé les fonctions de juge permanent au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, de 2001 à 2016, où il a également siégé en tant que Vice-Président de ce tribunal de 2008 à 2011. Il a présidé lors du procès de Radovan Karadžić et siégé à ceux de Slobodan Milošević, de Popović et d'autres. Il a participé à un certain nombre de procédures préliminaires, de procès pour outrage et de décisions de condamnation. En outre, il a été membre de la formation de renvoi afin de déterminer si certaines affaires en instance devant le Tribunal pouvaient être portées devant une cour nationale ; il a également siégé en tant que membre du Groupe d'Experts indépendants pour l'élection des juges de la Cour pénale internationale de la Coalition pour la Cour pénale internationale de 2010 à 2012.

Monsieur O-Gon Kwon est titulaire d'un diplôme LL.B de l'Université nationale de Droit, de Séoul, et de deux diplômes LL.M, respectivement de l'École supérieure de l'Université de Séoul et de la Faculté de droit de Harvard.

Robert Fremr

Entré en fonctions le 11 mars 2012 pour un mandat de neuf ans en tant que juge. Affecté à la Section de première instance ; prise de fonctions à plein temps le 1^{er} mars 2013. Ressortissant de la République tchèque, élu parmi les candidats de la liste A (compétence en droit pénal et procédure pénale) le 15 décembre 2011.



Avant son élection en tant que juge à la Cour pénale internationale (CPI) en 2011, le juge Fremr a siégé au Tribunal pénal international pour le Rwanda en tant que juge *ad litem* de la Chambre de première instance (2006-2008 et 2010-2012).

Après avoir occupé différents postes au sein du système judiciaire tchèque (juge au tribunal de district, à la Cour d'appel et à la Cour supérieure de Prague), il a été nommé juge à la Cour suprême de la République tchèque en 2004. Il a également représenté la République tchèque au sein de plusieurs comités d'experts du Conseil de l'Europe, spécialisés dans la lutte contre le crime organisé et la corruption, ainsi que les questions relatives aux droits de l'homme, et a été membre du Conseil consultatif de juges européens.

Tout au long de sa carrière, le juge Fremr a été actif dans le milieu éducatif, en tant que professeur externe de droit pénal à l'Université Charles de Prague, et en tant qu'intervenant lors de conférences organisées par l'académie judiciaire du Ministère de la justice de la République tchèque à l'intention des praticiens du droit et des juges.

Il est diplômé de la faculté de droit de l'Université Charles de Prague, et a obtenu son doctorat en droit en 1981.

Aurélia Devos

Madame Devos est magistrate, vice-procureure et cheffe du pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre du Parquet de Paris depuis janvier 2012.

Auparavant, Aurélia Devos était en charge au sein du Ministère de la Justice, et dès 2007, de l'entraide en matière de terrorisme, crimes contre l'humanité, notamment avec certains pays africains. En 2009, elle devint la Conseillère pour les affaires juridiques et judiciaires internationales du Ministre des Affaires étrangères.

Elle a rejoint le Parquet de Paris en septembre 2010 pour y préparer la mise en place du pôle spécialisé en janvier 2012.

SEGMENT N°2

- BIOGRAPHIES -

- **Madame Fatou Bensouda**, Procureure de la Cour pénale internationale
- **Monsieur Sylvain Leprivey**, Officier de renseignement criminel, Sous-direction du soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite, INTERPOL
- **Monsieur Peter Lewis**, Greffier de la Cour pénale internationale
- **Monsieur Chef Charles A. Taku**, Président de l'Association du Barreau près la Cour pénale internationale

Fatou Bensouda

Le 12 décembre 2011, Madame Fatou Bensouda, originaire de Gambie, a été élue par consensus Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) par l'Assemblée des États parties. Madame Bensouda a pris ses fonctions le 15 juin 2012.

Après avoir été élue par l'Assemblée des États parties le 8 août 2004, Madame Bensouda a occupé le poste de procureur adjoint chargé des poursuites de la CPI jusqu'en mai 2012.

Avant d'exercer à la Cour pénale internationale, Madame Bensouda a occupé les postes de conseiller juridique et de substitut du procureur au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha (Tanzanie), où elle s'est hissée au rang de conseillère juridique principale et de chef du service des avis juridiques.

Avant de rejoindre le TPIR, elle était directrice générale d'une grande banque commerciale de Gambie. De 1987 à 2000, elle a assumé successivement les fonctions de procureur principal, procureur général, chef adjoint du parquet, Solicitor General et référendaire de la République, puis Attorney General et Ministre de la justice, poste en vertu duquel elle était également conseillère juridique principale auprès du Président et du Conseil des ministres de la République de Gambie.

Madame Bensouda a aussi participé aux négociations préalables au traité instituant la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), son parlement et sa cour de justice. Elle a été déléguée lors des conférences des Nations Unies sur la prévention du crime et des réunions ministérielles de l'Organisation de l'unité africaine consacrées aux droits de l'Homme. Elle était, en outre, membre de la délégation de Gambie aux réunions de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale.

Madame Bensouda est titulaire d'une maîtrise en droit maritime international et en droit de la mer, ce qui lui vaut d'être le premier expert en droit maritime international de Gambie.



**Cour
Pénale
Internationale**
**International
Criminal
Court**



Sylvain Leprivey

Monsieur Leprivey est un Commandant de police mis à disposition auprès d'INTERPOL en tant qu'officier de renseignement criminel depuis 2012.

Sylvain Leprivey est en charge de l'ensemble des activités liées aux crimes sérieux internationaux au sein de la sous-direction du soutien des enquêtes sur malfaiteurs en fuite, au Secrétariat général d'INTERPOL.

Monsieur Leprivey était auparavant détaché auprès du Ministère des Affaires étrangères et européennes à l'ambassade de France en Afrique du Sud, après avoir passé l'ensemble de sa carrière à la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police (Paris), notamment à la Brigade Criminelle.

Peter Lewis

Le 28 mars 2018, Monsieur Peter Lewis a été élu au poste de Greffier de la Cour pénale internationale (CPI) pour une période de cinq ans et le 17 avril 2018, il a prêté serment.

Avant de rejoindre la Cour, Monsieur Lewis avait dirigé le Service des poursuites judiciaires de la Couronne pour l'Angleterre et le pays de Galles (Crown Prosecution Service) entre 2007 et 2016.

Avant cela, il avait occupé les postes de Directeur du développement commercial au siège du Crown Prosecution Service à Londres (de 2003 à 2006), de Procureur général de la Couronne (Chief Crown Prosecutor) au Crown Prosecution Service du Nottinghamshire (de 1999 à 2003), de Responsable des services de la gestion des dossiers (Head of Casework Services) au siège du Crown Prosecution Service (de 1996 à 1999), de Chef adjoint des procureurs de la Couronne (Assistant Chief Crown Prosecutor) au Crown Prosecution Service des East Midlands (de 1993 à 1995), de Procureur régional de la Couronne (Branch Crown Prosecutor) au Crown Prosecution Service du Kent (de 1991 à 1993) et de Procureur principal de la Couronne (Senior Crown Prosecutor) au Crown Prosecution Service des West Midlands (de 1986 à 1991). Il a également occupé les fonctions de Substitut du Procureur (Prosecuting Solicitor) au Conseil du Comté des West Midlands (de 1981 à 1986) et de stagiaire (Articled Clerk) au Conseil de l'agglomération urbaine de Dudley dans les West Midlands (de 1979 à 1981).

De 1999 à 2000, Monsieur Lewis a été délégué du Royaume-Uni à la Commission préparatoire des Nations Unies chargée du Règlement de procédure et de preuve de la CPI et membre du groupe d'experts travaillant sur le projet de règlement du Bureau du Procureur de la CPI.



**Cour
Pénale
Internationale**
**International
Criminal
Court**



Monsieur Lewis est titulaire d'une licence en droit délivrée par l'Ecole polytechnique de Birmingham. Il a été admis comme solicitor auprès de la Cour suprême d'Angleterre et du Pays de Galles en 1981 et a obtenu sa qualification pour les cours supérieures en 2001.

Monsieur Lewis a été fait Compagnon de l'Ordre du Bain à l'occasion de la Queen's birthday honours list en 2012.

Chef Charles A. Taku

Chef Charles A. Taku, chef traditionnel à Fontem, Sud-Ouest du Cameroun, est un avocat international avec trente-huit ans d'expérience professionnelle. Il est spécialisé en droit international pénal, droit international humanitaire et droits de l'Homme. Il est président en exercice de l'Association du Barreau près la Cour pénale internationale (ICCBA-ABCPI).

Ces dix-neuf dernières années, Chef Taku a, en qualité de conseil principal, représenté des clients devant le Tribunal international pour le Rwanda (TPIR), Tribunal spécial pour la Sierra Leone et la Cour pénal internationale (CPI), le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève et la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples à Arusha.

Devant la CPI, il est le conseil principal de Narcisse Arido (situation en République Centrale Africaine, Bemba et al, article 70), de Monsieur Banda (situation au Darfour) et co-conseil de Dominic Ongwen (situation en Ouganda).

Chef Taku est vice-président de l'association des avocats au Tribunal international pour le Rwanda (ADAD) et membre à vie du Comité exécutif de l'Association du Barreau Africain (AfBA). Il a publié et contribué à la publication d'ouvrages majeurs sur le droit international ainsi qu'à la publication de plusieurs revues spécialisées internationales. Il a activement participé à de nombreuses conférences sur le droit international aux quatre coins du monde. Il est bilingue en anglais et français.

Chef Taku est titulaire d'un LLM en Droit (Université de Londres), d'une Licence en Droit privé anglophone (LLB) (Université de Yaoundé Cameroun) et diplômé en Droit et Sciences Economiques (Université de Yaoundé).

SEGMENT N°3

- BIOGRAPHIES -

- **Monsieur Peter Lewis**, Greffier de la Cour pénale internationale
- **Monsieur Martín Mainero**, Bureau du conseiller juridique, Ministère des Affaires étrangères de la République d'Argentine
- **Monsieur Oskar Ekblad**, Directeur adjoint, Chef de la réinstallation et des opérations spéciales, Agence suédoise des migrations

Martín Mainero

Monsieur Mainero est un avocat diplômé de l'Université de Buenos Aires.

Diplomate de carrière, il est actuellement attaché au Bureau du conseiller juridique du ministère des Affaires étrangères d'Argentine.

Monsieur Mainero a rejoint le corps diplomatique en 2007 et est depuis impliqué dans les questions relatives à la Cour pénale internationale (CPI). En particulier, il était membre de la délégation argentine à la conférence de Kampala.

Oskar Ekblad

Directeur adjoint, chef de la réinstallation et des opérations spéciales auprès de l'Agence suédoise des migrations (SMA), Oskar Ekblad dirige le programme suédois de réinstallation des réfugiés et supervise la planification et la mise en œuvre du quota annuel de 3 400 personnes du pays. Il gère également les opérations spéciales de l'Agence, y compris les opérations conjointes entre le SMA et le service de sécurité nationale suédois, visant à renforcer la capacité opérationnelle de traitement des cas de sécurité et d'exclusion dans tous les flux migratoires.

Au nom du gouvernement suédois, il a présidé le groupe restreint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) sur la réinstallation et les autres formes d'admission de réfugiés en provenance de Syrie ; un engagement multilatéral de vingt-cinq gouvernements visant à rechercher la protection pour 130 000 réfugiés syriens dans des pays tiers (la présidence a ensuite été reprise en février 2015 par le Canada). En 2009-2010, il a également présidé les consultations tripartites des Nations Unies sur la réinstallation (ATCR / WGR), organisées à Genève entre les gouvernements, le UNHCR et des ONG.

Oskar Ekblad a précédemment dirigé la section du droit suédois de l'immigration de l'Agence suédoise des migrations et supervisé l'exécution du droit des réfugiés dans le cadre de la procédure de détermination du statut de réfugié ainsi que de la formation des agents chargés de la



**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**



détermination du statut. Il a également occupé le poste de directeur régional du traitement RSD de la SMA pour le sud de la Suède.

Monsieur Ekblad a étudié le droit et l'Université de Lund, se spécialisant en droit humanitaire et en droits de l'Homme à l'Institut Raoul Wallenberg de l'Université de Lund.